

Mercredi 17 novembre 2021

JOURNÉE ETP

Education Thérapeutique du Patient
du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin

*Une ETP sous influence :
au carrefour des sciences
humaines, sociales et médicales*



Espace Simone Veil - Musée de la Résistance
2 rue de la Providence - 87000 LIMOGES



Bulletin d'inscription à insérer dans une enveloppe timbrée,
accompagné du règlement et à envoyer à l'adresse suivante :

CHU LIMOGES
DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU
2 AVENUE MARTIN LUTHER KING
87042 LIMOGES CEDEX

PROGRAMME

Mercredi 17 novembre 2021

08h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS - CAFÉ

09h00

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

- ▶ **Jean-François LEFEBVRE**, Directeur général, CHU de Limoges
- ▶ **Pr Jean-Yves SALLE**, Président de la CME, CHU de Limoges

9h15 - 10h30

- 9h15 : L'ETP, objet de recherche
 - ▶ **Dr Claire DEMIOT**, Enseignant-chercheur, UTEP, CHU de Limoges
- 09h35 : La temporalité des patients et des soignants ou comment favoriser la rencontre
 - ▶ **Dr Jean-Michel DELAUAUD**, Médecin UTEP, CHU de Limoges
- 09h45 : L'éducation thérapeutique du patient : au carrefour des sciences médicales et de la psychosociopédagogie
 - ▶ **Dr Carole DECCACHE**, Docteur en santé publique, Maître en éducation thérapeutique, Clinique de Bondigoux (31)

- 10h15 : Questions/réponses

10H30 - 11H15

PAUSE

11H15 - 12H00

- 11h15 : L'ETP associant sciences humaines et médicales, quelles éducations ? Quels fondements ?
 - ▶ **Dr Jérôme FOUCAUD**, responsable département SHS Santé publique épidémiologie, INCa Boulogne-Billancourt, membre du LEPS
- 11h45 : Questions/réponses

12h00-14h00

PAUSE DÉJEUNER

14h00

- 14h00 : L'ETP dans le cancer du sein
 - ▶ **Prisca PIDOU, Juliette PELTIER**, infirmières, service de gynécologie-obstétrique, CHU de Limoges
- 14h30 : Agir sur la lombalgie sub-aigüe et récidives
 - ▶ **Isabelle GRANGER**, infirmière, **Laurence ISTE**, psychologue - service de rhumatologie, CHU de Limoges
- 15h00 : L'ETP de parcours de soins, exemple dans la maladie rénale
 - ▶ **Nathalie DEMAY**, cadre de santé, et les infirmières de coordination du service de néphrologie-transplantation rénale, CHU de Limoges

- 15h30 : Jeu « Sociale Poursuite » : Un outil au service de l'autonomie des usagers dans les démarches socio-administratives

- ▶ **Stéphanie BRIAND**, cadre supérieur socio-éducatif, et les assistantes sociales conceptrices du jeu, CH Esquirol - Limoges

16h00

- Synthèse et clôture
 - ▶ **Dr Jérôme FOUCAUD**

NOMBRE
DE PLACES LIMITÉ,
INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
EN RENVOYANT
LE BULLETIN
CI-CONTRE



Renseignements :

sur la prise en charge
de la journée
05 55 05 63 57 ou
dept.format@chu-limoges.fr

sur l'organisation
de la journée
05 55 05 89 96
ou utep@chu-limoges.fr

Coût de la journée : 110€
Demi tarif pour les
étudiants et associations
de patients reconnues
d'utilité publique.

Dans le cadre des
mesures Covid-19,
le Pass sanitaire
sera exigé

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner (avec le règlement)

Mercredi 17 novembre 2021

JOURNÉE ETP
Education Thérapeutique du Patient
du Groupement Hospitalier de Territoire du Limousin

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Etablissement employeur :

Adresse employeur :

Téléphone :

E-mail (obligatoire) :

Frais d'inscription 110 € par participant (déjeuner inclus)

Demi-tarif pour les étudiants et associations de patients reconnues d'utilité publique.

MODALITE DE REGLEMENT

- Inscription à titre individuel (*accompagnée du règlement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public*)
- Inscription prise en charge par l'employeur
- Inscription prise en charge par un organisme de gestion de fonds de formation
- Inscription prise en charge DPC

ADRESSE DE FACTURATION

Etablissement :

Représenté par :

N° SIRET :

Service :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : E-mail :

Les annulations d'inscription doivent être transmises par courrier/mail au Département formation continue - 2 avenue Martin Luther King - 87042 Limoges cedex ou dept.format@chu-limoges.fr.

Date et signature du participant

Date, cachet et signature
du responsable de l'organisme
si prise en charge par l'employeur